



8 mars: grève féministe pour toutes et tous !



Le 8 mars n'est ni la fête de la femme, ni la fête des mères ou encore moins la Saint-Valentin. C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de grève féministe de toutes et tous pour revendiquer et gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie. C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales.

Dans toutes les entreprises et administrations où elles sont présentes, y compris dans les métiers à prédominance masculine, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus – avec un impact supplémentaire de la maternité sur le déroulement de leur carrière. De plus, les tâches domestiques et familiales leur incombent toujours, et les violences sexistes et sexuelles persistent.

Lorsqu'on revendique l'égalité femme/homme, on revendique pour toutes et tous ! Voilà ce que propose la CGT.

- ★ **Aujourd'hui, 5,5 % des hommes sont au SMIC, quand 12,5 % des femmes y sont. Les femmes représentent 63 % des salarié·es au SMIC.**
 - ⇒ Revendiquer l'augmentation du SMIC est donc primordial pour les femmes. Et si on applique la revendication CGT d'un SMIC à 2000 € ce sera favorable pour toutes et tous.
- ★ **Les femmes touchent un salaire inférieur de 24 % à celui des hommes. Ou encore, ce qui revient au même, les hommes perçoivent 32 % de plus que les femmes.**
 - ⇒ Revendiquer « À qualification égale, salaire égal » : c'est la qualification qui doit être la base du salaire et non les compétences comme le voudrait le patronat pour baisser les salaires (cf. convention collective de la métallurgie notamment). Maintenir les diplômes nationaux et les qualifications renforce les droits de toutes et tous.
 - ⇒ Revendiquer l'égalité salariale permettrait de gagner 5,5 milliards de cotisations sociales en plus et donc de financer en partie la revendication de retraite à 60 ans (avant selon la pénibilité).
- ★ **Les femmes composent près de trois quarts des personnes en temps partiel contraint. Au total, près d'un million de femmes sont dans ce cas, contre environ 400 000 hommes, soit près de 2,5 fois plus.**
 - ⇒ Revendiquer la réduction du temps de travail à 32h (sans baisse de salaire) : cela permettrait de travailler mieux toutes et tous et de passer les temps partiels imposés en CDI à temps plein.
- ★ **Aujourd'hui encore, 20 % de femmes sont victimes de harcèlement au travail et il y a 8 viols ou tentatives de viol par jour sur le lieu de travail.**
 - ⇒ Revendiquer des mesures de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) : cela permettrait de construire des environnements de travail sains et sécurisés et donc l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous.
- ★ **Garantir les droits à la parentalité**
 - ⇒ Garantir les droits des femmes c'est aussi conquérir de nouveaux droits pour toutes et tous : l'accès de droit pour tous les parents d'enfants de moins de 6 ans à un temps partiel de 80 % payé 100 % du salaire ; l'allongement du congé paternité à 1 mois et le maintien intégral du salaire ; l'augmentation de la rémunération du congé parental et la validation gratuite pour la retraite (retraite de base et complémentaire AGIRC/ ARRCO).

Pour que la lutte féministe permette de conquérir des droits pour toutes et tous :

- ⇒ **Appelons à la grève le 8 mars dans toutes les entreprises, services et établissements.**
- ⇒ **Lors des négociations salariales, revendiquons partout un accord ou un plan d'action sur l'égalité professionnelle, l'égalité salariale, un volet sur la lutte contre les VSS et la hausse généralisée des salaires.**

**Soyons massivement en grève le vendredi 8 mars 2024 et
en manifestation à Blois devant la préfecture à 14h30.**